Qualité de l'air

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Synthèse des nuisances olfactives en 2016 à Ventavon (Hautes-Alpes)

www.airpaca.org

AirPACA

QUALITÉ DE L'AIR

Contact
Lise LE BERRE - lise.leberre@airpaca.org

Date de publication
Septembre 2017

► Avant-Propos

Les nuisances liées aux odeurs sont devenues un sujet de préoccupation car elles affectent la qualité de vie des populations. Air PACA a mis en place, depuis 1990, un observatoire régional des odeurs qui permet aujourd'hui d'établir un état des lieux des nuisances olfactives recensées sur une zone donnée ou sur l'ensemble de la région PACA.

Cet observatoire est réalisé à l'aide de :

- un jury de nez permanent constitué de riverains bénévoles, formé à reconnaître les odeurs, qui réalise des olfactions[1] une semaine par mois ;
- une plateforme de signalement de nuisances qui permet aux citoyens de signaler la présence de nuisances olfactives, en tout point du territoire, depuis leur smartphone via l' application Signalement Air développée par Air PACA, depuis le site internet SRO PACA (http://www.sro-paca.org/), ou par téléphone au 04 42 02 45 75.

A Ventavon, l'année 2016 a, tout comme l'année 2015, été marquée par de nombreux signalements d'odeurs qui traduisent une gêne olfactive importante sur la commune. Ce document a pour objectif de détailler les nuisances olfactives signalées par la population.

► Observation du jury de nez : situation olfactive de fond

Sur la commune de Ventavon, Air PACA ne dispose d'aucun nez bénévole qui participe à la surveillance régionale des odeurs ce qui ne permet pas d'évaluer la situation olfactive de fond de la commune, caractérisée par le taux de perception[2] du jury de nez.

► Signalements d'odeurs : situation olfactive de pointe

La situation olfactive de pointe est, quant à elle, caractérisée à l'aide des signalements de nuisances olfactives faits par la population qui permettent d'évaluer la fréquence et l'ampleur des épisodes de nuisances olfactives.

► Evolution annuelle des signalements

En 2016, sur la commune de Ventavon, le nombre de signalements d'odeurs et le nombre de rapports de signalements[3] sont en baisse par rapport à 2015 :

- 126 signalements en 2016 contre 195 en 2015.
- 13 rapports de signalements en 2016 contre 21 en 2015.

Ce nombre de signalements reste tout de même élevé et comparable aux nombres de signalements observés dans d'autres communes de la région où sont localisées des sources potentielles de nuisances olfactives.

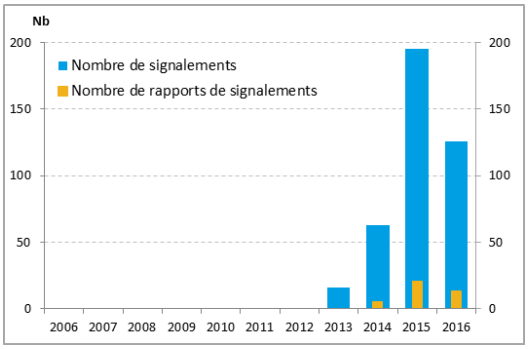

Evolution du nombre de signalements et de rapports de signalements

1 Olfaction : le fait de « renifler » l'air extérieur.

2 Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions d'une odeur et le nombre d'olfactions réalisées.
Perception : le fait de sentir une odeur suite à une olfaction.

3 Rapport de signalement : rapport envoyé aux autorités compétentes (DREAL -Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement-, collectivités, industriels) lorsque 3 signalements sont recensés sur une période de 12 heures dans un rayon de 2 km.

► Des gênes olfactives évoquant les « déchets ménagers »

Sur la commune de Ventavon, les signalements olfactifs sont principalement associés à des odeurs évoquant celles de « déchets ménagers ». Au regard de la localisation des signalements et des commentaires laissés par la population, il semblerait que la principale source de nuisance soit l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) du Beynon implantée sur la commune de Ventavon et exploitée par VEOLIA. A noter toutefois, que des odeurs évoquant des odeurs d'« industries » ou de « stations d'épuration » ont également été perçues mais dans une moindre mesure.

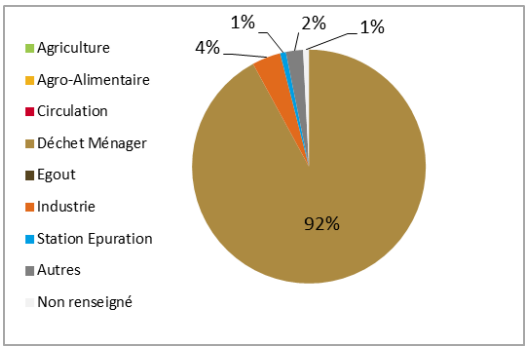

Origines potentielles des nuisances olfactives

► Des signalements d'odeurs principalement en hiver

Sur la commune de Ventavon, sur les 126 signalements recensés en 2016, 114 ont été émis durant la période hivernale. En hiver, des signalements sont réalisés un jour sur deux en moyenne contre un jour sur trente en été.

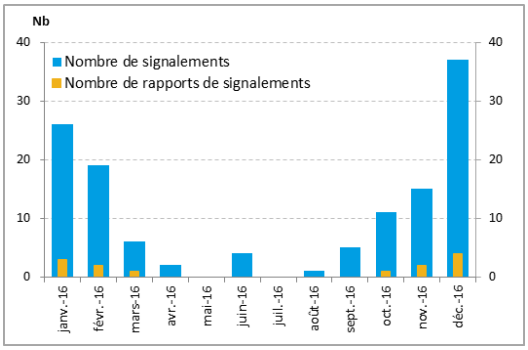

Nombre de signalements et de rapports de signalements par mois

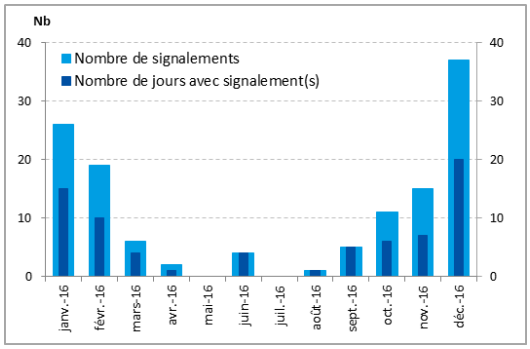

Nombre de signalements et de jours avec des nuisances olfactives par mois

► Le matin période de la journée la plus gênante

Sur la commune de Ventavon, les signalements sont principalement réalisés le matin entre 6h00 et 9h00 (60 % des signalements). Le nombre plus important de signalements le matin pourrait s'expliquer par :

- une activité particulière sur l'installation potentiellement responsable des nuisances perçues (réception des déchets),
- la formation d'une couche d'inversion thermique (les signalements étant principalement émis en l'hiver),
- une sensibilité plus importante de la population à ce moment de la journée.

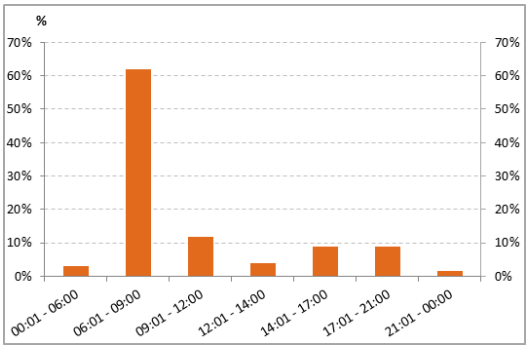

Répartition des signalements en fonction du moment de la journée

► Conclusions

En 2016, sur la commune de Ventavon, le nombre de signalements d'odeurs est en baisse par rapport à 2015 mais reste tout de même élevé et du même ordre de grandeur que dans d'autres communes de la région, où sont localisées des sources potentielles de nuisances olfactives.

Les signalements, principalement émis en hiver et le matin, sont associés à des nuisances olfactives en lien avec des « déchets ménagers » qui semblent provenir de l'ISDND du Beynon exploitée par VEOLIA.

AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

www.airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis
« Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00
Télécopie 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20
Télécopie 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00
Télécopie 04 93 18 83 06

afaq QSE Qualité Sécurité Environnement

Responsable de publication : Lise LE BERRE - Publication : Septembre 2017